



AMIGOS DE MOÇAMBIQUE, asbl-vzw

97, bd. Saint-Michel - Sint Michielslaan, 97
1040 Bruxelles – Brussel
tél. 02.347.55.78 – fax. 05.511.09.81
E-mail : amigos@amigos-de-mocambique.org
<http://www.amigos-de-mocambique.org>

RAPPORT : procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE – 6 mars 2005

date : 8 mars 2005

Membres présents : Edith Bonnet, Annemie Vanroelen, Patrice Deramaix, José Reis, Razia Alibhai, Chantal Janssens, Jean-Claude Sadoine, Raymond Du Moulin

Membres excusés : Ana Maria dos Santos, Dominique Limmelette, Annette Vandeputte, Julio Cardoso, Paulette Pierson-Mathy, Christine Mulenga

L'assemblée était présidée par P. Deramaix

Assemblée « révision des statuts ».

1. une lecture a été faite des actes de l'assemblée générale de 10 décembre 2004. Les amendements aux statuts ont été communiqués sous une version « consolidée » revue lors de cette AG du 10 décembre. Cette AG n'ayant pas réuni le quorum requis, le CA a dès lors convoqué l'AG présente pour procéder au vote. La traduction néerlandaise des statuts a été assurée par Annemie Vanroelen.
2. Avec l'approbation à l'unanimité de l'AG, on procède au vote global de la version consolidée des statuts amendés. Un léger amendement de forme est proposé par J.C. Sadoine (remplacement à l'art 9 du terme « but » par « objet »). Cet amendement est adopté à l'unanimité.
3. Vote : **les statuts sont votés à l'unanimité.**
4. En conséquence, **l'AG charge le CA de :**
 - a. Faire valider par un juriste ou un traducteur, la version néerlandaise des statuts
 - b. Procéder au dépôt des documents légaux et statuts au moniteur et au greffe, et d'accomplir les formalités nécessaires aussi rapidement que possible
 - c. Reviser le règlement d'ordre intérieur pour l'adapter aux statuts en vigueur.

Assemblée générale ordinaire

Rapport moral et financier 2004

1. Une lecture du rapport moral (par P. Deramaix) et du rapport financier (par J. Reis) sont faites.
2. discussion :
 - a. sur le rapport moral. On relève qu'il serait opportun d'y faire explicitement mention de l'apport de plusieurs « non membres » à nos activités à travers leur collaboration ponctuelle ou non. Cette remarque est acceptée par l'ensemble de l'AG qui charge le CA de remercier ces collaborateurs.
 - b. En effet :

Notre association a comporté en 2004, un peu moins de 40 membres. Beaucoup d'entre eux se sont révélés particulièrement actifs lors de la préparation de nos activités. Nous avons pu aussi compter sur la participation et la collaboration d'ami-e-s qui ne sont pourtant pas membres effectifs, notamment pour la préparation des repas et service lors des fêtes, pour l'impression et la diffusion de nos publications. Nous tenons tout particulièrement à signaler la collaboration des élèves de 3^e année de la section traduction et interprétariat de la Haute école Catholique du Limbourg ainsi que de leur professeur, qui assurent la traduction néerlandaise de nos publications. Il est impossible, sans risquer d'oublier certaines, de nommer l'ensemble de ces personnes, mais que chacune soit assurée de notre reconnaissance et gratitude.
 - c. sur le rapport financier : Il a été suggéré d'étudier la possibilité d'un « placement éthique » des fonds dont nous disposons dans le « livret vert » de l'ing. Tout en remarquant que les sommes économisées ne sont pas pléthoriques, l'idée est acceptée et sera mise à l'étude. Un site web d'information sur les produits financier éthiques ou solidaire a été mentionné.
3. le rapport moral est adopté sous réserve de l'introduction de la mention évoquée en 2a. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Projets pour 2005

1. visites organisées d'exposition ou d'événements/lieux

le principe de cette activité est adopté.

Décision : La première visite, exposition « mémoire du Congo » au Musée royal de l'Afrique Centrale, est décidée pour le 10 avril à 10 h. La visite sera commentée par E. Vincke. La participation aux frais sera de 8 €.

2. fête nationale et commémoration indépendance.

Décision : Nous participerons à l'activité festive organisée à Amsterdam par le NIZA, le 25 juin. Un moyen de transport collectif sera peut-être loué à cet effet. Dans ce contexte, on envisage avec la collaboration du Comité Afrique Australe d'évoquer la lutte pour l'indépendance et les mouvements de solidarité avec le Mozambique.

3. Semaine de la solidarité internationale

Dominique Limmelette se chargera de préparer le dossier.

Décision : L'activité sera une 2^e journée du film mozambicain avec un choix de film orienté vers la « *mémoire de l'indépendance* » de manière à mettre en relation avec le 30^e anniversaire de l'indépendance du pays. Cette journée pourra être assortie. Un workshop de danse mozambicaine pourrait être organisé dans ce contexte.

4. Journée du film mozambicain

Il est fait état de la proposition de J. Ribeiro. Le principe d'une organisation régulière (annuelle - bisannuelle) d'une journée du cinéma mozambicain (en partenariat avec l'Actor's Studio) est accepté.

5. Table de rencontre pour voyageurs

L'idée est discutée (sur la forme et le fond). Il semble qu'une activité d'appel (projection de dia, vidéo) serait nécessaire pour motiver les participants. Les (ex)voyageurs potentiels étant dispersés.

Décision : Un essai sera organisé en mai 2005 si possible au « cercle des voyageurs ».

6. Soutien financier à San Egidio.

Dans la mesure où notre trésorerie est en boni, il paraît opportun de soutenir un projet humanitaire sur le terrain au mozambique. L'appui à la campagne « sida » de la communauté San Egidio est suggéré. Il y a accord de principe (sans précision de montant). Il conviendra de s'informer plus avant de l'action de la communauté de San Egidio

L'Assemblée générale est clôturée à 17 h 30

Patrice Deramaix,

Edith Bonnet,

José Reis